



Beauvais, mardi 7 décembre 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## Yves Rome a participé ce matin à la Fête de Noël du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) de Beauvais

**Mercredi 8 décembre 2010 à 11h00**  
**CDEF, 22 rue du bois Brûlet - Beauvais**

*Ce mercredi 8 décembre Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, se rendra au Centre départemental de l'Enfance et de la Famille pour sa traditionnelle fête de Noël.*

### **> Le C.D.E.F. a pour mission l'accueil et la protection de mineurs de 3 à 18 ans et l'accueil ou l'accompagnement de parents avec leurs enfants**

Il existe 3 Centres départementaux de l'enfance et de la famille dans l'Oise (Beauvais, Compiègne et Senlis). A Beauvais, il a accueilli 220 personnes à ce jour en 2010, avec des prises en charge 24h sur 24 et 365 jours par an. Parmi ses missions, le Centre de Beauvais accueille en urgence des femmes enceintes et des mères avec leurs enfants mineurs, en difficulté et notamment victimes de violences conjugales.

### **> L'Aide Sociale à l'Enfance : une compétence majeure du Département**

La loi du 5 mars 2007 a fait du président du Conseil général le pilote et le chef de file de la protection de l'enfance dans le département. L'aide sociale à l'enfance est aujourd'hui une compétence majeure du Département et représente aujourd'hui l'un des tout premiers postes budgétaires (85,8 millions d'euros pour 2010).

### **> L'Aide Sociale à l'Enfance requiert des compétences pointues et techniques**

C'est pourquoi le Conseil général a fait le choix de mettre en place, en 2009, des équipes spécialisées sur les territoires, au plus près des besoins pour accompagner les familles et les acteurs spécialisés de la protection de l'enfance. Ce sont aujourd'hui 120 agents spécialisés dans l'aide sociale à l'enfance qui sont répartis sur ces 5 territoires.

Le Département a également mis en place, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, **la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)**, qui a pour mission de recueillir et centraliser au niveau départemental l'ensemble des informations concernant les situations de mineurs en danger ou qui risquent de l'être. L'objectif est d'avoir une vision globale des situations, d'en assurer une meilleure traçabilité et d'optimiser la prise en compte précoce de la protection des enfants (1.800 informations préoccupantes ont été centralisées par la CRIP en 2009).

En février 2009, le Président du Conseil général a également créé **l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance**, instance de concertation et d'évaluation, qui permet de suivre et d'ajuster la mise en œuvre de cette politique publique.